

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

RECONVOCATION SUITE A ABSENCE DE QUORUM

Nombre de membres

en exercice	38
présents	18
absents ayant donné pouvoir ou procuration	7
Absents	13
Votants	25
Pour	25
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

12 décembre 2023

Date d'affichage

19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe VITTOR, 1er Vice-Président, remplaçant le Président empêché.

Présents : Michel GALINIER, Angèle MANFREDI, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Philippe VITTORI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Philippe GIOVANNI, Guy MOULIN PAOLI.

Suppléés : François BENEDETTI par louis VINCENTI, Jean Noël GIUDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Francis GIUDICI à Angèle MANFREDI, Antoine OTTAVI à Philippe VITTORI, Marie MONTI FOUILLERON à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI à Dominique FRATICELLI, Murièle ELEGANTINI à André ROCCHI, Agnulina ANDREANI à Anne Marie CHIODI, Dominique VILLARD ANGELI à Ghjuvan Santu LEMAO.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Marion PAOLINI, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François MARTINETTI, Jean Jacques FRATICELLI, Sébastien, GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Lisa FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Josette FERRARI, Stella MORACCHINI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Angèle MANFREDI.

Délibération n° 7723 Objet : Acquisition d'un véhicule de lavage de bacs à ordures ménagère/tri et demande de financement

Le Président expose au Conseil communautaire qu'il est nécessaire d'acquérir un véhicule de lavage à destination du parc de bacs de la communauté de communes.

Cette acquisition s'élève à 250 000€HT.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimatif de l'acquisition : **250 000€HT**

- 48% Fond vert (80% plafonné sur une dépense de 150 000€ HT) soit..... 120 000€
- 32% CDC -dotation quinquennale soit..... 80 000€

- 20% Communauté de communes.....50 000€

Où l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

-Approuve l'acquisition d'un véhicule de lavage du parc de bacs OM/Tri de la Communauté de communes Fium'Orbu Castellu;

-Adopte le plan de financement précité ;

-Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;

-Autorise le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le 1^{er} Vice-Président, Philippe VITTORI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
Préfecture le
Le 1^{er} Vice-Président,
Philippe VITTORI